

Session plénière
Lundi 27 mars 2017
Discours de Maurice Leroy,
Ancien Ministre,
Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Ce matin, j'ai quelque chose à vous révéler.

Cette révélation vous concerne, vous, élus départementaux ; vous, agents du Conseil départemental ; vous, citoyens : **NOUS SOMMES IMMENSÉMENT RICHES !**

J'entends déjà Philippe Sartori, notre rapporteur général du budget, s'étrangler !

Rassures-toi mon cher Philippe, je ne parle pas de richesses comptables ni de ces bilans qui passent.

Je parle d'un bien durable et inestimable.

D'une richesse que nous partageons et qui s'appelle : **le Loir-et-Cher.**

Chaque jour je mesure d'avantage tout ce que notre département contient d'atouts et de potentiel.

Bien sûr, je n'oublie pas les difficultés que nombre de nos concitoyens traversent au quotidien.

Le chômage, l'isolement, la peur du lendemain sont des fléaux bien réels.

Notre mission est de protéger les Loir-et-Chériens.

Bien sûr, je n'oublie pas les très lourdes contraintes financières qui pèsent sur notre collectivité, comme dans la plupart des Conseils départementaux de France.

Combien de territoires sont à l'hallali financier, contraints d'abandonner des pans entiers de leurs politiques locales ?

Nous, nous avons pris nos responsabilités. Il y a un an, nous votions la hausse de notre fiscalité.

Choix difficile, mal compris par certains. Mais choix courageux, indispensable pour maintenir un niveau d'investissement suffisant pour bâtir l'avenir du Loir-et-Cher.

Un an plus tard, je suis heureux de l'affirmer devant vous : nous avons fait le bon choix !

Nos efforts d'économies drastiques, notre bonne et saine gestion, nos décisions courageuses, nous permettent de tenir le cap et de bâtir l'avenir.

*

Il paraît que nous faisons partie de la France des oubliés, des isolés, dont les jours sont comptés sous les coups de boutoirs de la métropolisation...

Il paraît que l'espoir et la vitalité ont quitté les territoires ruraux. Que l'avenir ne s'écrit plus chez nous.

Il paraît que le déclin des campagnes est irrémédiable.

Face à ce dépôt de bilan annoncé, posons-nous les bonnes questions !

Que réclament nos concitoyens ?

De quoi ont besoin nos communes pour demeurer attractives ?

Qu'attendent les entreprises pour rester innovantes ?

Des services de santé et des services à destination des seniors ; le maintien des commerces et des services de proximité ; l'accès à l'Internet Très Haut Débit pour tous ; des routes sûres et fluides ; des centres bourgs et des bâtiments rénovés pour des communes belles et vivantes.

Ceci, aussi bien dans les zones urbaines que rurales du département.

En tant qu'ancien ministre de la Ville en charge du Grand Paris, je sais l'importance d'un **développement équilibré entre le rural et l'urbain.**

L'un ne va pas sans l'autre. L'un ne peut s'épanouir sans l'autre.

À mi-chemin entre deux futures métropoles, nous devons faire de notre position centrale une opportunité, pas un frein.

Il y a quelques jours, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires, le CAUE et l'Association des Maires de Loir-et-Cher organisaient conjointement le premier Carrefour des Territoires. Superbe manifestation de la vitalité de nos territoires ruraux et de leurs habitants !

NOUS, habitants de territoires ruraux, sommes le socle de la France qui bouge et qui innove ! De la France qui s'affranchit des « *C'est impossible !* » et autres « *Vous n'y pensez pas !* ».

Les projets et les forces vives ne manquent pas. Il s'agit de les soutenir et de leur permettre d'émerger et de s'épanouir dans la durée.

En Loir-et-Cher, nous avons les atouts pour tirer notre épingle du jeu : **un cadre et une qualité de vie exceptionnels ; un formidable gisement touristique ; une réelle qualité de dialogue entre partenaires et de mise en commun de nos talents ; une capacité d'innovation dont le site Job 41 n'est que le dernier exemple en date...**

Cependant, ces atouts ne donneront du fruit qu'à une condition : que nos communes aient les moyens d'attirer habitants et entreprises, et leur permettent de mener à bien leurs projets.

C'est le sens de notre action départementale et de notre ambitieux budget 2017 voté à l'unanimité.

Forts de **52 millions d'euros d'investissement par an**, nous pouvons garantir aux communes de Loir-et-Cher et à leurs habitants **des infrastructures modernes et efficaces, et faciliter l'accès à des services publics de proximité.**

*

Malgré les difficultés bien réelles dont n'est pas exempt le Loir-et-Cher, j'ai la conviction que notre département possède quelque chose dont beaucoup de territoires manquent, ou ont perdu : **l'envie d'avancer ensemble !**

L'enthousiasme préservé de ces sociétés capables de se parler, de s'écouter et de mettre de côté leurs différends au nom de l'intérêt général.

Cette dynamique, j'ai l'honneur de penser qu'ensemble, mes chers collègues, **nous l'avons attisée et avivée.**

Exercice pratique de démocratie participative, **notre démarche prospective Loir&Cher 2020** a rencontré le succès populaire que l'on connaît.

Mieux, elle a initié un mouvement où la fierté d'être Loir-et-Chériens s'est conjuguée à la volonté d'agir pour le département.

Loir&Cher 2020 allait nous le prouver de façon éclatante : **l'action locale est l'affaire de tous.**

Oui ! L'envie partagée peut tout changer... jusqu'aux habitudes et aux certitudes les plus ancrées !

Il y a quelques mois, nous votions dans une belle unanimité **Loir&Cher 2021, le Plan d'actions**, déclinaison de *Loir&Cher 2020* pour notre collectivité.

Fruit d'accords et de désaccords, cette feuille de route est le **résultat d'un travail commun et le point de départ de dizaines de projets collectifs.**

S'appuyant sur une méthode de dialogue et d'amélioration continue de notre administration, via notre démarche interne **Quali'dep**, *Loir&Cher 2021* fait la révolution au quotidien !

Nicolas Perruchot l'a parfaitement résumé sur la radio Plus FM, il y a quelques jours : notre majorité départementale est **une majorité de projets**, qui dépasse les sensibilités et les partis.

OUI ! Nous formons **une Assemblée départementale de projets**, capable de se rassembler quand l'avenir du Loir-et-Cher et des Loir-et-Chériens est en jeu.

J'en remercie Geneviève Baraban et tout le groupe Loir-et-Cher Autrement.

Nous étudions aujourd'hui la liste détaillée des **soixante actions retenues** dans le cadre de *Loir&Cher 2021*.

À chacune de ces actions est rattaché un élu référent, un chef de projet au sein de la collectivité, des objectifs clairs et un calendrier prévisionnel de mise en oeuvre.

Voilà ce que j'appelle du concret !

Voilà ce que j'appelle la mise en application tangible d'**un bel élan collectif !**

Je veux **souligner le formidable travail réalisé par nos services départementaux pour recenser, répertorier et établir le calendrier de cette feuille de route et de ses soixante actions.**

Grâce à des points d'étapes réguliers, nous pourrions mesurer l'avancée des actions ou les modifications à apporter.

En effet, le Plan d'actions n'a pas vocation à être figé dans la pierre ; nous saurons prendre en compte les évolutions du monde qui nous entoure.

De même, il ne s'agit pas d'imposer et d'avancer à marche forcée mais de traduire en actes concrets une vision pour le Loir-et-Cher.

De l'avenir, soyons les visionnaires, pas les comptables !

« Si l'on m'apprenait que la fin du monde est pour demain, disait Martin Luther, je planterais quand même un pommier. »

Préparer l'avenir, quel qu'il soit, c'est notre mission d'élus.

Nous avons désormais, pour y parvenir, un cap et des projets en commun.